

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA  
POPULATION

\*\*\*\*\*

DIRECTION DE CABINET

\*\*\*\*\*

SERVICE DE PASSATION DES MARCHES  
PUBLICS

\*\*\*\*\*



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité – Travail

\*\*\*\*\*

## Avis d'Appel d'Offres Restreint (AAOR)

Numéro 04/MSP/DIRCAB/SPMP.22

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite au Budget de l'Etat du **Ministère de la Santé et de la population (MSP)** au titre de l'année 2022.
2. Ministère de la Santé et de la Population dispose de fonds, afin de financer les projets de dudit Ministère et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché pour la livraison des matériels médicaux, équipements et médicaments au profit du ministère Chargé de la santé et de la population.
3. Le Ministère de la Santé et de la Population, sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des matériels médicaux, équipements et médicaments.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres restreint tel que défini dans le Code des Marchés Publics aux articles 35 et suivants, et ouvert aux candidats éligibles.
5. Les candidats peuvent obtenir des informations auprès du **Ministère de la Santé et de la Population** et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Service de Passation de Marchés Publics au Ministère de la Santé et de la Population**, numéros de téléphone : (236) 75 04 22 41, Email : [firminweb@yahoo.fr](mailto:firminweb@yahoo.fr), Sis : Centre d'Information et de Documentation sur le SIDA, BP : 883 Bangui (République Centrafricaine) de 8 heures à 14 heures 30 minutes.
6. Les exigences en matière de qualifications sont :
  - avoir réalisé en qualité de fournisseur, avec succès, au moins deux(2) marchés de nature, de volume et de complexité comparables à celui pour lequel le soumissionnaire remet une offre (joindre les procès-verbaux de réception pour les marchés déjà exécutés et pour les marchés en cours (joindre les lettres de notification de marchés).
  - avoir réalisé au cours des trois (3) dernières années un chiffre d'affaires moyen annuel deux fois supérieur au montant de l'offre.
  - Existence de ligne de crédit d'un montant minimum de deux millions de francs (5.000.000 F) CFA.
  - Voir le DPAO pour les informations détaillées.



7. Les Entreprises suivantes : **SAFRAL BIOMEDICAL, GECPT et LIKODA EXPLOITATION** peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable repartis en trois (3) lots comme suit :

**Cent Mille Francs (150.000F) CFA LOT 1**

**Cent Mille Francs (150.000F) CFA LOT 2**

**Vingt-cinq Mille Francs (150.000F) CFA LOT 3**

à l'adresse ci-après

**Service de Passation des Marchés Publics au Ministère de la Santé et de la Population.**

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après **Monsieur le Chef de Service de Passation des Marchés Publics au Ministère de la Santé et de la Population, Sis : Centre d'Information et de Documentation sur le SIDA, BP : 883 Bangui (République Centrafricaine)** au plus tard le ..... 22.06.2022 à **11 heures 30 minutes**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre de garanties de soumission d'un montant de :  
**Un Million cinq cent mille de francs (1.500.000F) CFA pour le lot 1.**  
**Un Million de francs (1.000.000F) CFA pour le lot 2.**  
**Un million cinq cent mille (1.500.000F) CFA pour le lot 3.**
10. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le ..... 22.06.2022 à **12 heures 30 minutes** à l'adresse suivante : **Salle de conférence du Centre d'Information, de Documentation sur le SIDA (CIDS), Bangui (République Centrafricaine).**

Bangui, le 07 AOÛT 2022



Le Ministre de la Santé et de la Population

Dr. Pierre SOMSE